

d'impatience qu'un député de la province de Québec se lève au cours de ce débat et dise au gouvernement fédéral combien il a failli à la tâche de régler ce problème du chômage, qu'il avait tellement promis de résoudre.

En fin de compte, qu'a fait le gouvernement actuel dans sa lutte au chômage? J'ai relevé deux ou trois choses. Tout d'abord, qu'est-il advenu de la promesse du premier ministre actuel au cours de la dernière élection générale,—promesse qui a été répétée et appuyée par tous les candidats conservateurs,—alors qu'il disait:

Tant et aussi longtemps que je serai premier ministre, personne ne souffrira du chômage, déficit ou non.

A ce moment-là, c'était une promesse qui sonnait très bien et laissait espérer de grandes choses pour les Canadiens. Afin de rendre cette promesse électorale plus sacramentelle, on y ajoutait la réclame suivante:

*(Traduction)*

John Diefenbaker est l'un des hommes les plus francs et les plus sincères du Canada.

Il a tenu chacune des promesses qu'il a faites et il tiendra celle-ci.

*(Texte)*

Eh bien, monsieur le président, j'attends l'intervention d'un député conservateur qui osera dire à la Chambre que le premier ministre du Canada a tenu sa promesse, eu égard à la question du chômage.

**Des voix:** Très bien.

**M. Deschatelets:** Par suite, avec beaucoup de surprise, nous avons lu dans le discours du trône cet entrefilet où l'on décrivait le chômage, à ce moment-là, comme étant d'un caractère saisonnier.

Tout récemment encore, s'adressant à toute la population canadienne, l'honorable ministre du Travail (M. Starr) disait avec beaucoup d'assurance que nous étions sortis de la dépression économique; pourtant, au moment même où il prononçait ces paroles, on comptait 800,000 chômeurs au Canada.

La seule proposition concrète pour combattre le chômage, le seul remède pour enrayer le chômage que le gouvernement propose, c'est le programme des travaux d'hiver, pour lequel on nous demande de voter des crédits de 15 millions de dollars. Cette somme donnera peut-être du travail à 40,000 travailleurs, tout au plus, dans tout le pays, et les municipalités devront défrayer la plus grosse partie des frais, le gouvernement fédéral ne s'engageant à payer que 50 p. 100 du coût des salaires des ouvriers ainsi embauchés.

Monsieur le président, c'est à la lumière de cette perspective que nous devons juger la valeur du programme de travaux d'hiver que

[M. Deschatelets.]

nous soumet le gouvernement, et si l'on compare la gravité de la crise du chômage que nous traversons actuellement au piètre moyen que le gouvernement se propose d'adopter pour la combattre, je dis tout simplement, à la suite des députés qui disaient l'autre jour que c'était là un programme de "peanuts", que ce programme du gouvernement fédéral n'est qu'une farce.

Nous ne blâmons pas le gouvernement parce qu'il y a du chômage, mais nous nous révoltions contre l'attitude hypocrite qu'il a adoptée jusqu'à maintenant pour minimiser la gravité du problème et l'incompétence dont il a fait preuve pour régler le problème.

A la suite des critiques qui ont été faites lors de l'étude de ce crédit la semaine dernière, l'honorable ministre du Travail a posé à plusieurs députés qui m'avaient précédé la question suivante: "Êtes-vous en faveur ou non du programme des travaux d'hiver?"

A mon sens, monsieur le président, c'est là une question à laquelle on aurait pu s'attendre de la part du député de Brome-Missisquoi (M. Graffey), mais certainement pas du ministre du Travail, parce qu'il n'y a aucun doute que nous sommes en faveur de tout projet qui procurerait du travail à un seul chômeur. Et ceci m'amène à faire une comparaison. Si un chômeur affamé allait un jour frapper à la porte du ministre du Travail pour lui dire: "Monsieur le ministre, je ne travaille pas et j'ai faim; pourriez-vous me donner quelque chose à manger?" et que le ministre donnait alors à ce pauvre homme affamé un petit sac de "peanuts", je ne doute pas qu'il le prendrait, le mangerait, mais il partirait sûrement mécontent.

Monsieur le président, puis-je déclarer qu'il est une heure?

*(Traduction)*

**M. le président:** A l'ordre! Il est une heure. Je quitte donc le fauteuil.

(La séance, suspendue à une heure, est reprise à 2 heures et demie.)

## Reprise de la séance

*(Texte)*

**M. Deschatelets:** Monsieur le président, avant l'ajournement, j'ai établi que nous connaissions actuellement au pays une crise de chômage alarmante et que le seul remède qui avait été soumis par le gouvernement était un famélique programme de travaux d'hiver. J'ai dit ce que j'en pensais. Ce programme ne tend qu'à toucher à la surface du problème. Je veux, avant de terminer, inscrire au hansard quelques lignes de deux articles